



Royaume du Maroc
Secrétariat Général du Gouvernement
Direction de l'Imprimerie Officielle

**PROTECTION DES PERSONNES
PHYSIQUES À L'ÉGARD
DU TRAITEMENT DES DONNÉES
À CARACTÈRE PERSONNEL**

Edition 2010

**SERIE
«DOCUMENTATION JURIDIQUE MAROCAINE»**

II

	Articles
Chapitre V. – Du transfert de données vers un pays étranger	43 et 44
Chapitre VI. – Du registre national de la protection des données à caractère personnel et des limites à la création ou à l’usage de registres centraux et de fichiers	45 à 50
Chapitre VII. – Des sanctions	51 à 66
Chapitre VIII. – Dispositions transitoires	67

	Page
Décret n° 2-09-165 du 25 jourmada I 1430 (21 mai 2009) pris pour l’application de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel.....	44